Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID: 038-213801863-20250623-2025\_53-DE

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Commune de GRESSE en VERCORS

### N° 2025-53

# Séance du 23 juin 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents: Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig,

Soazig Quillard, Elisabeth Martin

Représentée: Michel Pécoul par Fatima Chomat

Absente: Sophie Thomas

Secrétaire: Frédéric Froment

# 2025-53- Modification des horaires d'éclairage public durant la saison estivale

Sur proposition de madame Fatima Chomat, conseillère municipale, monsieur le maire interroge le conseil sur l'opportunité de prolonger la durée de l'éclairage public durant les deux mois d'été, de sorte à offrir, notamment aux piétons et cyclistes souhaitant profiter des longues soirées d'été, un confort et un degré de sécurité supplémentaires.

Sachant que d'ordinaire l'éclairage public s'éteint à 23h, il est proposé, suite à vérification de la conformité d'une telle mesure avec le label RICE, que son extinction soit repoussée à minuit et demi durant les mois de juillet et août.

**DECISION:** 

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE:

De valider l'idée de repousser l'extinction des éclairages publics selon les modalités définies ci-avant.

VOTANTS S

POUR 9

CONTRE

O ABSTENTION

0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 23 juin 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire